

CONDITIONS & TARIFS
DES OPÉRATIONS
ET SERVICES BANCAIRES
AUX PARTICULIERS
AU 1^{er} JANVIER 2013



CAISSE D'ÉPARGNE
COTE D'AZUR

LA BANQUE. NOUVELLE DÉFINITION.

Ce document vous indique les conditions et tarifs des opérations et services bancaires appliqués à la clientèle des particuliers en vigueur au 01/01/2013. La Caisse d'Epargne fonde ses relations avec vous et ses clients sur la confiance et la transparence :

- À toute ouverture de compte nous vous remettons une Convention précisant les conditions de fonctionnement des produits et services qui lui sont rattachés. Dans le cas où celle-ci ne vous aurait pas encore été remise, vous pouvez vous la procurer auprès du conseiller clientèle de votre agence Caisse d'Epargne ou la consulter sur notre site internet : www.caisse-epargne.fr ⁽¹⁾.
- Nous vous laissons le choix de souscrire les produits ou services que vous voulez associer à votre compte de dépôt, soit dans le cadre d'une offre groupée de service, soit dans le cadre d'un achat à l'unité.

Votre Agence Caisse d'Epargne se tient à votre disposition pour vous apporter toute information complémentaire, vous conseiller sur les services les mieux adaptés à vos attentes.

La Caisse d'Epargne n'applique pas de date de valeur à l'exception des remises de chèques. Dans ce cas, une date de valeur de J+1 jour ouvré est appliquée afin de prendre en compte les délais techniques de traitement.

Nota : les prix indiqués incluent, pour les prestations qui y sont soumises, la TVA au taux en vigueur (19,60 % au 01/12/2012).

⁽¹⁾ Coût de la communication selon les conditions de votre fournisseur d'accès Internet.

■ Extrait standard des tarifs 2013 aux Particuliers

Les tarifs ci-dessous s'entendent hors offres groupées de services et hors tarifs promotionnels ou spécifiques à une partie de la clientèle.

Liste des services	Prix en euros
Abonnement permettant de gérer ses comptes sur l'Internet (Direct Ecureuil par Internet)	Abonnement au service : gratuit (Hors coût du fournisseur d'accès)
Produit offrant des alertes sur la situation du compte par SMS (AlertEcureuil)	Abonnement au service : 2,10 €/mois - soit, pour information, 25,20 €/an (hors coût opérateur téléphonique)
Carte de paiement internationale à débit immédiat (Carte Bleue Visa)	Cotisation annuelle : 38,50 €/an
Carte de paiement internationale à débit différé (Carte Bleue Visa)	Cotisation annuelle : 45,50 €/an
Carte de paiement à autorisation systématique (Visa Electron Sensea)	Cotisation annuelle : 36,50 €/an
Retrait en euros dans un DAB d'un autre établissement de la zone euro avec une carte de paiement internationale	1 € par retrait (à partir du 3 ^{ème} retrait par mois)
Virement SEPA occasionnel externe dans la zone euro	• Ordre initié en agence : 3,40 € par virement • Ordre passé par Internet : gratuit
Frais de prélèvement	✓ Mise en place d'une autorisation de prélèvement : • organismes publics et assimilés : gratuit • autres organismes : 6,10 €* ✓ Par prélèvement : gratuit
Commission d'intervention	9,40 € par opération avec un plafond de 20 opérations par mois
Assurance perte ou vol des moyens de paiement⁽¹⁾	18,30 €/an

* Organismes financiers, organismes d'assurances.

⁽¹⁾ Contrats de BPCE Assurances, entreprise régie par le Code des Assurances. Voir conditions générales ou notice d'informations.

SOMMAIRE

1 OUVERTURE, FONCTIONNEMENT ET SUIVI DE VOTRE COMPTE



Ouverture, transformation, clôture	6
Relevés de compte	6
Tenue de compte	6
Services en agence	7

2 BANQUE À DISTANCE



Direct Ecureuil	8
AlertEcureuil	8
Libre Service Ecureuil	8
Webprotexion	8
Relevé en ligne	8

3 VOS MOYENS ET OPÉRATIONS DE PAIEMENT



Cartes	9
Virements	12
Prélèvements / TIP	12
Chèques	13
Autres services	14

4 OFFRES GROUPÉES DE SERVICES



Bouquet Liberté	15
Satellis Intégral	18
Satellis Essentiel plus	18
Satellis Essentiel	19
Satellis Autonomie	20
Offres réservées aux Jeunes	21
Offre Coloc'	22
GPA (gamme des moyens de paiement alternatifs au chèque)	22

5 IRRÉGULARITÉS ET INCIDENTS



Commission d'intervention	23
Opérations particulières	23
Incidents de paiement	24

6 DÉCOUVERTS ET CRÉDITS



Découverts	25
Crédits à la consommation	25
Crédits immobiliers	26

7 ÉPARGNE ET PLACEMENTS FINANCIERS



Épargne bancaire	28
Placements financiers	29
Services de gestion privée	30

8 ASSURANCES ET PRÉVOYANCE



Cotisations	31
Assurance-vie / bon de capitalisation	31
Les assurances et la prévoyance	31

9 AUTRES PRESTATIONS ET SERVICES



Frais de succession	32
---------------------------	----

10 OPÉRATIONS INTERNATIONALES



Change manuel	33
Virements internationaux.....	33
Chèques.....	34
Les délais d'encaissement.....	34

11 RÉSOUDRE UN LITIGE



Service Relations Clientèle	35
Service Médiation du réseau Caisse d'Épargne.....	36
Médiateur de l'AMF.....	36

AUTRES



Numéros utiles	37
Lexique	38

1 OUVERTURE, FONCTIONNEMENT ET SUIVI DE VOTRE COMPTE

■ Ouverture, transformation, clôture

• Ouverture de compte	Gratuit
• Domilis (Service de transfert de virements/prélèvements)	Gratuit
• Service d'aide à la mobilité	Gratuit
• Désolidarisation compte joint	17,80 €
• Services Bancaire de Base (offre groupée de prestations, conditions d'accès définies dans le cadre des articles D312-5 et D312-6 du Code monétaire et financier) :	
- L'ouverture, la tenue et la clôture du compte de dépôt *	•
- Un changement d'adresse au maximum une fois par an	•
- Un relevé de compte mensuel	•
- Des relevés d'identité bancaire (RICE) en fonction de vos besoins	•
- L'encaissement de virements reçus	•
- L'encaissement de chèques déposés sur votre compte	•
- Le dépôt et le retrait d'espèces (dans votre Caisse d'Epargne)	•
- Le paiement de prélèvements ou de Titres interbancaires de paiement (TIP)	•
- Libre Service Ecureuil (accès à la banque à distance)	•
- Une carte Visa Electron Sensea	•
- 2 chèques de banque au maximum par mois	•
Cotisation Services Bancaires de Base	Gratuit
• Clôture de compte	Gratuit

* Compte de dépôt sans chéquier ni découvert

■ Relevés de compte

• Périodicité mensuelle	Gratuit
• Envoi de relevés supplémentaires (prix/relevé/mois)	1,60 €/mois
• Relevé de compte numérisé (périodicité mensuelle)	Gratuit
• Édition de relevé de compte au guichet (par édition)	2,00 €
• Récapitulatif annuel de frais	Gratuit

■ Tenue de compte

• Frais tenue de compte (hors Forfaits)	3,40 €/trimestre
Tarification Jeunes (16-25 ans)	1/2 tarif
• Frais tenue de compte inactif (depuis plus de 12 mois)	28,50 €/an
• Service rémunération ⁽¹⁾	1,50 €/trimestre
• Édition de RICE (Relevé d'Identité Caisse d'Epargne)	Gratuit
• Frais de traitement de courrier NPAI (N'habite Pas à l'Adresse Indiquée)	5,60 €



■ Services en agence

VERSEMENT, RETRAIT, REMISE DE CHÈQUE

- Versement d'espèces au guichet de votre agence Gratuit
- Retrait d'espèces au guichet de votre agence Gratuit
- Retrait-dépannage d'espèces avec chéquier dans une autre Caisse d'Épargne (opération nécessitant l'appel de la Caisse d'Épargne domiciliatrice) 4,80 €
- Remise de chèque ⁽²⁾ Gratuit

RECHERCHE DE DOCUMENT

- Frais de recherche de document de moins d'un an avec délivrance d'attestation ou photocopie d'un document 14,80 €
- Frais de recherche de document de plus d'un an avec délivrance d'attestation, photocopie d'un document, recherche internationale 38,20 €
- Frais de photocopie (par photocopie supplémentaire) 3,00 €
- Frais de recherche complexe Sur devis
- Frais de photocopie de chèque 9,40 €
- Frais de déplacement d'un coursier dans un rayon maximum de 20 km (aller-retour) 37,60 €

COFFRE-FORT

- Frais de location du coffre-fort (selon contenance - selon agence)
 - Petit 65,50 € TTC/an
 - Standard 76,50 € TTC/an
 - Moyen 87,50 € TTC/an
 - Grand 98,50 € TTC/an
 - Supérieur 131,50 € TTC/an
 - Particulier 150,50 € TTC/an
 - Petit robotisé 83,50 € TTC/an
 - Standard robotisé 120,00 € TTC/an
 - Standard robotisé nouveau 124,50 € TTC/an
 - Moyen robotisé 180,00 € TTC/an
 - Grand robotisé 287,00 € TTC/an
- Assurance complémentaire
 - Jusqu'à 31 000 € : comprise dans les frais de location du coffre-fort
 - 31 000 € < valeur ≤ 80 000 € 27 €
 - 80 000 € < valeur ≤ 160 000 € 49 €
- Ouverture forcée suite à perte de clefs ou réquisition judiciaire Coût réel

⁽¹⁾ Rémunération servie sur votre compte de dépôt : 0,10 %, taux nominal brut annuel jusqu'à un maximum de 2 500 € de votre solde créditeur. Les intérêts sont soumis à l'impôt sur le revenu et aux prélèvements sociaux.

⁽²⁾ Date de valeur : J+1 jour ouvré (J=jour de comptabilisation sur le compte client).

2 BANQUE À DISTANCE

■ Direct Ecureuil

SERVICE DE BANQUE À DISTANCE

- Internet
 - Service de consultation et de gestion de comptes par Internet
www.caisse-epargne.fr⁽¹⁾ Gratuit
 - Réédition de code télématique Gratuit
- Téléphone - Accueil agence 0,15 €/mn⁽²⁾
- Téléphone - Téléconseiller
 - Service de banque par téléphone Abonnement gratuit
 - au 08 92 68 83 06 (facturation à l'utilisation) 0,34 €/mn⁽²⁾
- Téléphone - Serveur vocal
 - Service de banque par téléphone Abonnement gratuit
 - 24h/24 et 7j/7 au 08 92 68 83 06 (facturation à l'utilisation) 0,34 €/mn⁽²⁾

■ AlertEcureuil (service d'alerte par sms)

- Individuel 2,10 €/mois*
- Famille⁽³⁾ 4,00 €/mois

* 0,50 € TTC/mois pour les détenteurs de Basic Services (offre groupée de services avec moyens de paiement alternatifs au chèque).

Tarification Jeunes (18-25 ans)

1/2 tarif

■ Libre Service Ecureuil

Gratuit

■ Webprotexion⁽¹⁾

Gratuit/accès sans frais

Service de banque à distance pour les représentants légaux des majeurs protégés

■ Relevé en ligne (mensuel)

Gratuit

⁽¹⁾ Coût selon votre fournisseur d'accès Internet.

⁽²⁾ Prix pour une minute de communication, selon tarification France Télécom en vigueur au 01/01/13 (depuis un poste fixe en France métropolitaine).

⁽³⁾ Ce service est réservé au titulaire du service, à son conjoint (époux, concubin ou personne liée par un pacte civil de solidarité) et à ses enfants mineurs fiscalement à charge.

3 VOS MOYENS ET OPÉRATIONS DE PAIEMENT

2
&
3

■ Cartes

COTISATIONS CARTES

Cartes de paiement

• Carte Visa Infinite à débit immédiat ou débit différé	290,00 €/an
• Carte Visa Premier à débit immédiat ou débit différé	133,00 €/an
• Carte Bleue Visa à débit immédiat	38,50 €/an
• Carte Bleue Visa à débit différé	45,50 €/an
• Carte Visa Electron Sensea	36,50 €/an

• Carte Bancaire Rechargeable MasterCard (du 12 ^e au 17 ^e anniversaire)	12 €
• Blocage carte - perte/vol/usage frauduleux	Gratuit
• Réédition du code carte	1,50 € par réédition
• Rechargement occasionnel	Gratuit
• Cotisation annuelle au rechargement programmé	3,00 €/an
• Refabrication de Carte Bancaire Rechargeable avant échéance	8,00 €
• Choix du visuel	6,00 €

Cartes de retrait

• Carte de retrait nationale	21,60 €/an
• Carte majeur protégé Equilibra Interbancaire et Internationale	21,60 €/an
• Carte majeur protégé Equilibra sans code	21,60 €/an
• Carte majeur protégé ⁽¹⁾	18,20 €/an
• Carte Nomade	Gratuit

Carte de retrait (12-25 ans)

• Carte Tribu	13,40 €
• Carte Tribu Cirrus	13,40 €

⁽¹⁾ Arrêt de la commercialisation depuis janvier 2010.

3 VOS MOYENS ET OPÉRATIONS DE PAIEMENT

Un crédit vous engage et doit être remboursé.

Vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager.

Cartes de débit et de crédit

• Carte Visa Premier IZICARTE à débit immédiat	133,00 €/an
• Carte Visa Premier IZICARTE à débit différé	133,00 €/an
• Carte Bleue Visa IZICARTE à débit immédiat	38,50 €/an
• Carte Bleue Visa IZICARTE à débit différé	45,50 €/an

Carte de crédit

• Carte Teoz ⁽¹⁾ (carte associée à un crédit renouvelable)	Nous consulter
---	----------------

e-Carte Bleue	8,16 €/an
----------------------	------------------

RETRAITS D'ESPÈCES PAR CARTE

Retraits en euros dans une Caisse d'Épargne ou une autre banque située dans l'UE (Union Européenne) :

• Frais par retrait d'espèces à un DAB d'une Caisse d'Épargne	Gratuit
• Frais par retrait d'espèces à un DAB d'une autre banque :	
• Carte détenue dans une offre groupée de services	
- Carte INFINITE (nombre de retraits illimités)	Gratuit
- Carte Visa Premier IZICARTE/Carte Visa Premier	
- jusqu'à 3 retraits dans le mois	Gratuit
- à partir du 4 ^e retrait dans le mois	1,00 €/retrait
- Carte Bleue Visa IZICARTE/Carte Bleue Visa/Carte Visa Electron Senséa	
- jusqu'à 2 retraits dans le mois	Gratuit
- à partir du 3 ^e retrait dans le mois	1,00 €/retrait
• Carte détenue hors offres groupées de services	
- jusqu'à 2 retraits dans le mois	Gratuit
- à partir du 3 ^e retrait dans le mois	1,00 €/retrait
• Frais par retrait d'espèces aux guichets agence d'une autre banque	6,45 €

⁽¹⁾ Teoz est un produit de Natixis Financement, SA au capital de 60 793 320€ - Siège social : 5, rue Masseran – 75007 Paris – 439 869 587 RCS Paris – Intermédiaire d'assurance immatriculé à l'ORIAS sous le numéro 07022393 – qui en fixe les conditions tarifaires, lesquelles sont à disposition auprès du Service Consommateurs de cette dernière. Service Consommateurs - 89 quai Panhard et Levassor - 75634 Paris Cedex 13.

Retraits en devises :

- | | |
|--|--------|
| • Frais par retrait d'espèces aux DAB (Distributeur Automatique de Billets) autres banques | |
| • commission proportionnelle | 2,80 % |
| et commission fixe | 3,30 € |
| • Frais par retrait d'espèces aux guichets agence | |
| • commission proportionnelle | 2,80 % |
| et commission fixe | 6,40 € |

PAIEMENTS PAR CARTE (la carte est émise par votre Caisse d'Epargne)

- | | |
|--|---------|
| • Paiement en euros dans l'UE (Union Européenne) | Gratuit |
| • Paiement en devises : | |
| • commission proportionnelle | 2,80 % |
| avec maximum de perception | 6,60 € |

OPPOSITIONS SUR CARTE

- | | |
|--|---------|
| • Frais de blocage de carte suite à perte, vol, usage frauduleux | Gratuit |
| • Frais de blocage de carte pour usage abusif | 45,30 € |

LES AUTRES SERVICES

- | | |
|--|------------------------|
| • Choix du visuel - visuel de la collection permanente | 10,00 € ⁽²⁾ |
| • Choix du visuel - visuel personnel | 15,00 € ⁽²⁾ |

- | | |
|--|---------|
| • Réédition/réactivation de code confidentiel | 9,10 € |
| • Refabrication de carte avant échéance | 9,60 € |
| • Mise en place d'un plafond exceptionnel retrait distributeur ou paiement | 5,30 € |
| • Frais d'intervention sur capture de carte suite blocage usage abusif | 44,80 € |
| • Frais d'intervention sur capture de carte autres motifs (3 codes erronés, suite opposition perte/vol, ...) | Gratuit |
| • Frais d'envoi de carte en agence | 6,30 € |
| • Frais d'envoi de carte en recommandé | 6,30 € |

⁽²⁾ Cotisation due à chaque commande d'un visuel de la collection ou personnel (en cas de souscription, renouvellement à échéance, renouvellement avant échéance ou perte de carte).

3 VOS MOYENS ET OPÉRATIONS DE PAIEMENT

■ Virements

VIREMENT VERS UN COMPTE CAISSE D'ÉPARGNE

- Occasionnel Gratuit
- Permanent Gratuit

VIREMENT OCCASIONNEL VERS UNE AUTRE BANQUE ET VIREMENT SEPA

- Au guichet de l'agence ou par téléconseiller (DirectEcoreuil) 3,40 €
- Par Internet Gratuit

VIREMENT PERMANENT VERS UN AUTRE ÉTABLISSEMENT BANCAIRE

- Frais sur virement permanent (prix/virement)* 1,40 €
- Par Internet Gratuit

■ Prélèvements/TIP

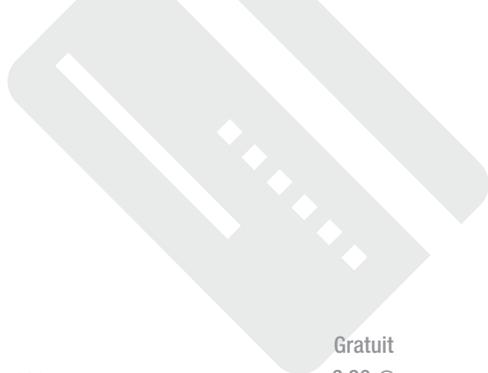
PRÉLÈVEMENTS EXTÉRIEURS

- Frais de mise en place d'une autorisation de prélèvement au profit d'organisme d'assurances et financiers 6,10 €
- Frais de mise en place d'une autorisation de prélèvement au profit d'autres bénéficiaires Gratuit

OPPOSITIONS SUR PRÉLÈVEMENT

- Révocation échéance(s) de prélèvement Gratuit
- Retrait de consentement sur autorisation de prélèvement 14,30 €

* Si création en cours d'année : prélèvement à la mise en place du nombre de virements prévus jusqu'au 31/12 puis prélèvement en une seule fois en début d'année (maximum 12 virements).



■ Chèques

- Commande de chéquier Gratuit
- Frais d'envoi de chéquier en agence 6,30 €
- Frais d'envoi de chéquier à domicile
 - envoi simple
 - hors offre groupée de services (par envoi) 2,00 €
 - dans le cadre d'offre groupée de services Gratuit
 - envoi en recommandé 6,30 €
- Frais d'émission d'un chèque de banque 10,80 €
- Frais d'émission d'un chèque visé ou certifié (par formule) 17,80 €
- Paiement d'un chèque métropole à l'encaissement Gratuit
- Paiement d'un chèque DOM-TOM à l'encaissement 9,20 €

DATE DE VALEUR ET DÉLAIS D'ENCAISSEMENT

- Remise de chèque compensable en France :
date de valeur = J + 1 ouvré (J : date de comptabilisation sur le compte client)

-
- Délais d'encaissement
 - sur remise de chèque sur compte de dépôt 12 jours ouvrés
 - sur remise de chèque sur livret 12 jours ouvrés

OPPOSITIONS SUR CHÈQUES

- Frais d'opposition chèque(s) par l'émetteur 14,00 €
- Frais d'opposition chéquier(s) par l'émetteur 24,60 €

3 VOS MOYENS ET OPÉRATIONS DE PAIEMENT

■ Autres services

SERVICE RETRAITS ILLIMITÉS PAR CARTE AUX DAB D'UNE AUTRE BANQUE EN ZONE EURO DONT FRANCE 13,20 €/an

SERVICE RETRAITS DÉPLACÉS À L'INTERNATIONAL (18-25 ANS) 12,00 €/an

SERVICE OPÉRATIONS COURANTES ILLIMITÉES

(chèques de banque, virements en France et zone euro sur tous canaux, envoi de chèquiers en recommandé à domicile, recherche de documents simple de moins d'un an, réédition de code secret carte) 30,00 €/an

SERVICE FRANCHISE D'AGIOS 18,00 €/an

ÉPARGNES AUTOMATIQUES

- Eparfix Gratuit
- Eparplus Gratuit

4 OFFRES GROUPEES DE SERVICES

■ Bouquet Liberté

UN ENSEMBLE DE SERVICES ESSENTIELS

- Compte de dépôt rémunéré⁽¹⁾
- Chéquier⁽²⁾
- Assurance sur Compte Formule Individuelle⁽³⁾ ou Formule Famille^{(3) (4)}
- Relevé de compte mensuel
- Autorisation de découvert⁽²⁾
- Direct Ecureuil (accès à la banque à distance)
- Libre Service Ecureuil
- Retraits par carte aux DAB d'une autre banque⁽⁵⁾
- Absence de frais de tenue de compte
- Services d'épargne automatique (Eparfix/ Eparplus)

⁽¹⁾ Rémunération servie sur votre compte de dépôt en fonction du type de carte choisie : pour une carte Bleue visa ou Carte Bleue Visa IZICARTE ou Carte Electron Sensea : 0,10 %, taux nominal brut annuel jusqu'à 2 500 € de solde créditeur. Pour une carte Visa Premier ou Carte Visa Premier IZICARTE ou Carte Visa Infinite : 0,10 %, taux nominal brut annuel jusqu'à 2 500 € de solde créditeur et 0,25 % au-delà. Intérêts soumis à l'impôt sur le revenu et aux prélèvements sociaux.

⁽²⁾ Sous réserve de l'acceptation de la Caisse d'Epargne.

⁽³⁾ Contrats de BPCE Assurances, entreprise régie par le code des Assurances. Voir conditions générales ou notice d'informations.

⁽⁴⁾ Ces avantages sont réservés au conjoint du titulaire Bouquet Liberté (époux, concubin, au personne liée par un pacte civilde solidarité) et à ses enfants mineurs fiscalement à charge.

⁽⁵⁾ Les retraits d'espèces à un DAB d'une Caisse d'Epargne sont gratuits.

4 OFFRES GROUPEES DE SERVICES

UNE CARTE AU CHOIX :

Cotisation Bouquet Liberté

• Avec une carte Bleue Visa IZICARTE à débit immédiat ou Carte Bleue Visa à débit immédiat ou Carte Visa Electron Sensea	98,40 €/an soit 8,20 €/mois
• Avec une carte Bleue Visa IZICARTE à débit différé ou Carte Bleue Visa à débit différé	101,04 €/an soit 8,42 €/mois
• Avec une carte Visa Premier IZICARTE ou Carte Visa Premier	176,40 €/an soit 14,70 €/mois
• Avec une carte Visa Infinite	332,40 €/an 27,70 €/mois

Si relevé numérisé choisi dans Bouquet Liberté - 2,40 €/an
soit - 0,20 €/mois

Si Assurance sur Compte Formule Famille choisie
dans Bouquet Liberté + 18,00 €/an
soit + 1,50 €/mois

Cotisations Bouquet Liberté 18-30 ans

• Cotisation 18-25 ans	50 % du tarif
• Cotisation 26-27 ans	70 % du tarif
• Cotisation 28-29 ans	85 % du tarif

Remise appliquée uniquement sur les services essentiels et les cartes

ET DES SERVICES COMPLÉMENTAIRES À TARIF PRÉFÉRENTIEL DANS LE CADRE DE BOUQUET LIBERTÉ⁽¹⁾

- Service retraits illimités aux DAB d'une autre Banque (zone euro dont France)
- Service retraits déplacés à l'international (18-25 ans)
- Service opérations courantes illimitées (chèques de banque, virements en France et zone euro sur tous canaux, envoi de chèquiers en recommandé à domicile, recherche de documents simple de moins d'un an, réédition de code secret carte)

- E-carte Bleue
- AlertEcoreuil individuel ou Famille⁽²⁾
- Franchise d'agios⁽³⁾
- Protection Juridique⁽⁴⁾⁽⁵⁾
- Secur'Média Formule 1 ou 2, individuelle ou Famille⁽²⁾⁽⁴⁾⁽⁵⁾
- Assurance sur Épargne⁽⁴⁾⁽⁵⁾

Pour 1 service complémentaire souscrit : 10 % de remise sur le prix à l'unité,
 Pour 2 services complémentaires souscrits : 20 % de remise sur leur prix à l'unité,
 Pour 3 services complémentaires souscrits et plus : 30 % de remise sur leur prix à l'unité.

LES CARTES SUPPLÉMENTAIRES

2 ^{ème} Carte Bleue Visa Classique	} 50 % de remise sur le prix de vente unitaire
2 ^{ème} Visa Premier	
Carte Bancaire Rechargeable	Gratuite

⁽¹⁾ Les prix à l'unité des services complémentaires sont détaillés page 8 (AlertEcoreuil), page 10 (E-carte Bleue), page 14 (Service retraits illimités, Service opérations courantes illimitées, Franchise d'agios) et page 31 (Protection Juridique, Secur'Média et Assurance sur Epargne).

⁽²⁾ Ces avantages sont réservés au conjoint du titulaire Bouquet Liberté (époux, concubin, au personne liée par un pacte civil de solidarité) et à ses enfants mineurs fiscalement à charge.

⁽³⁾ En cas de dépassement du montant de la franchise d'agios, les éventuels agios restent dus (Cf. page 25, Les Découverts).

⁽⁴⁾ Les remises possibles associées aux services complémentaires du Bouquet Liberté sont calculées hors frais de gestion pour les produits d'assurances.

⁽⁵⁾ Contrats de BPCE Assurances, entreprise régie par le code des Assurances. Voir conditions générales ou notice d'informations.

4 OFFRES GROUPEES DE SERVICES

■ **Satellis Intégral**

(offre plus commercialisée depuis fin 2010)

- Assurance Moyens de Paiement⁽¹⁾ •
- Service Opposition⁽¹⁾ •
- Satellis Assurance⁽¹⁾ •
- Eparfix/Eparplus (Services d'épargne automatique) •
- Relevé de compte mensuel •
- Autorisation de découvert⁽²⁾ •
- Direct Ecureuil (accès à la banque à distance) •
- Absence de frais de tenue de compte •
- Service rémunération⁽³⁾ : 0,10 % dès le 1^{er} euro jusqu'à un solde créditeur de 2 500 € et 0,25 % au delà •

Cotisation Satellis Intégral⁽⁴⁾

• Avec une Carte Visa Premier ou VISA Premier IZICARTE, à débit immédiat ou différé	182,40 €/an soit 15,20 €/mois
• Avec une Carte Visa Infinite à débit immédiat ou différé	356,40 €/an soit 29,70 €/mois

Cotisation Satellis Intégral 18-25 ans

1/2 tarif

■ **Satellis Essentiel Plus**

(offre plus commercialisée depuis fin 2010)

- Assurance Moyens de Paiement⁽¹⁾ •
- Service Opposition⁽¹⁾ •
- Satellis Assurance⁽¹⁾ •
- Services d'épargne automatique (Eparfix/Eparplus) •
- Relevé de compte mensuel •
- Autorisation de découvert⁽²⁾ •
- Direct Ecureuil (accès à la banque à distance) •
- Absence de frais de tenue de compte •
- Service rémunération⁽³⁾ : 0,10 % dès le 1^{er} euro jusqu'à un solde créditeur de 2 500 € •

Cotisation Satellis Essentiel Plus⁽⁴⁾

• Avec une Carte Visa Electron Sensea	103,20 €/an soit 8,60 €/mois
• Avec une Carte Bleue Visa à débit immédiat ou Carte Bleue Visa IZICARTE à débit immédiat	104,40 €/an soit 8,70 €/mois
• Avec une Carte Bleue Visa à débit différé ou Carte Bleue Visa IZICARTE à débit différé	110,40 €/an soit 9,20 €/mois

■ **Satellis Essentiel** (offre plus commercialisée depuis fin avril 2006)

Services identiques au forfait Satellis Essentiel plus à l'exception de Satellis Assurance⁽¹⁾

Cotisation Satellis Essentiel⁽⁴⁾

• Avec une Carte Visa Electron Sensea	88,80 €/an soit 7,40 €/mois
• Avec une Carte Bleue Visa à débit immédiat Carte Bleue Visa IZICARTE à débit immédiat	97,20 €/an soit 8,10 €/mois
• Avec une Carte Bleue Visa à débit différé Carte Bleue Visa IZICARTE à débit différé	102,00 €/an soit 8,50 €/mois

Cotisation Satellis Essentiel Plus/Satellis Essentiel⁽⁴⁾ 18-25 ans 1/2 tarif

⁽¹⁾ Contrats de BPCE Assurances, entreprise régie par le code des Assurances. Voir conditions générales ou notice d'informations.

⁽²⁾ Sous réserve d'acceptation de votre Caisse d'Epargne.

⁽³⁾ Taux nominal brut annuel. Les intérêts sont soumis à l'impôt sur le revenu et aux prélèvements sociaux.

⁽⁴⁾ Option carte supplémentaire : 50 % de réduction sur le prix à l'unité pour toute carte supplémentaire de même niveau.

4 OFFRES GROUPEES DE SERVICES

■ Satellis Autonomie

- Assurance moyens de paiement⁽¹⁾
- Service opposition⁽¹⁾
- Satellis Assurance⁽¹⁾
- Absence de frais de tenue de compte
- Relevé de compte mensuel
- Synthèse annuelle des comptes détenus
- Carte Equilibra (carte de retrait sécurisée avec ou sans code)
- Réédition du code de la carte de retrait (1/an)
- Service rémunération⁽²⁾ (en option)

Cotisation Satellis Autonomie

31,20 €/an
soit 2,60 €/mois



■ Offres réservées aux Jeunes

SOLUTION 16-17

- Carte Visa Electron Sensea ou Carte Bleue Visa à débit immédiat⁽³⁾
- Assurance Perte et Vol sur carte⁽¹⁾
- Relevé de compte mensuel en ligne
- Direct Ecureuil (accès à la banque à distance)
- Absence de frais de tenue de compte
- AlertEcureuil

Cotisation SOLUTION 16-17

12 €/an
soit 1 €/mois

SATELLIS JEUNE 16 - 17 ANS (offre plus commercialisée depuis fin mai 2012)

- Carte Visa Electron Sensea
- Assurance Perte et Vol sur carte⁽¹⁾
- Eparfix (Services d'épargne automatique)
- Relevé de compte mensuel
- Direct Ecureuil (accès à la banque à distance)
- Absence de frais de tenue de compte
- Service rémunération⁽²⁾

Cotisation Satellis Jeune 16-17 ans

12 €/an
soit 1 €/mois

FUTÉO 18 - 25 ANS

- Carte Bleue Visa à débit immédiat
- Découvert autorisé⁽³⁾
- Exonération d'agios dans la limite du découvert autorisé
- AlertEcureuil
- Direct Ecureuil Internet
- Relevés de comptes mensuel en ligne
- Chéquier sur demande

Cotisation Futéo 18-25 ans

12 €/an
soit 1 €/mois

⁽¹⁾ Contrat de BPCE Assurances, entreprise régie par le code des Assurances. Voir conditions générales ou notice d'informations.

⁽²⁾ Rémunération servie sur votre compte de dépôt : 0,10 %, taux nominal brut annuel jusqu'à 2 500 € de solde créditeur. Intérêts soumis à l'impôt sur le revenu et aux prélèvements sociaux.

⁽³⁾ Sous réserve de l'acceptation de la Caisse d'Epargne.

4 OFFRES GROUPEES DE SERVICES

■ Offre Coloc' (18-30 ans)

- Compte de dépôt joint jusqu'à 4 co-titulaires sans autorisation de découvert ni chéquier
- Direct Ecureuil (accès à la banque à distance)
- Relevé de compte en ligne

Cotisation	12 €/an soit 1 €/mois
------------	--------------------------

- En option : la carte Visa Electron (carte de paiement internationale à autorisation automatique) 1 €/carte/mois

■ Gamme des moyens de paiement alternatifs au chèque (GPA)

- Carte Visa Electron Sensea (carte de paiement à autorisation systématique) •
- Tenue de compte et relevé de compte •
- Consultation et gestion du compte par internet (Direct Ecureuil par Internet) •
- Libre Service Ecureuil •

Cotisation Basic Services	36,00 €/an soit 3,00 €/mois
---------------------------	--------------------------------

Service lié en option :

- Alertes sur solde du compte : 1 par semaine (AlertEcureuil) 0,50 €/mois



5 IRRÉGULARITÉS ET INCIDENTS

■ Commission d'intervention

Commission d'intervention : somme perçue par la banque en raison d'une opération entraînant une irrégularité de fonctionnement du compte nécessitant un traitement particulier (présentation d'un ordre de paiement irrégulier, coordonnées bancaires inexactes, absence ou insuffisance de provision...)

- Par opération 9,40 €*
• Dans la limite d'un plafond de 20 opérations par mois*

* 5 € pour les détenteurs de Basic Services (offre groupée de services avec moyens de paiement alternatifs au chèque, dans la limite d'un plafond de 6 opérations par mois).

■ Opérations particulières

SAISIE /AVIS À TIERS DÉTENTEUR/OPÉRATIONS JURIDIQUES

- Frais de saisie-attribution/saisie conservatoire 99,40 €
- Frais par Avis à Tiers Détenteur 99,40 €
- Opposition administrative
(10 % du montant dû au Trésor Public dans la limite de 85,00 €)
- Frais pour paiement direct de pension alimentaire 12,70 €

PRESTATIONS DIVERSES

- Frais d'ouverture d'un dossier recouvrement pré-contentieux 25,30 €
- Frais de plan amiable 37,70 €
- Frais d'envoi de courrier en recommandé 6,30 €
- Frais de courrier relance sur compte débiteur 5,70 €
- Frais d'ouverture d'un dossier contentieux 50,90 €

5 IRRÉGULARITÉS ET INCIDENTS

■ Incidents de paiement

REJET DE CHÈQUE

Forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision comprenant :

- Les frais de dossier •
- La commission d'intervention •
- Les frais chèque impayé •
- Les frais de lettre d'information préalable pour chèque émis sans provision : envoi par lettre simple (frais postaux en sus en cas d'envoi en recommandé) •
- Les frais de lettre d'injonction au titulaire et au cotitulaire •
- Les frais d'envoi en recommandé (AR) de la lettre d'injonction •
- La déclaration BDF (Banque de France) •
- Les frais de gestion du compte pendant la période d'interdiction bancaire •
- Les frais de mainlevée de l'interdiction bancaire •
- Les frais de blocage de provision pour régularisation •
- Les frais de délivrance du certificat de non-paiement •
 - Chèque inférieur ou égal à 50 € 30 €
 - Chèque supérieur à 50 € 50 €

Frais dans la limite d'un plafond journalier 100 €

Conséquences de l'émission d'un chèque sans provision : le rejet d'un chèque sans provision entraîne une interdiction d'émettre des chèques pour une durée de 5 ans, sur tous les comptes détenus dans toutes les banques. Il est néanmoins possible à tout moment pendant cette période de régulariser sa situation pour lever l'interdiction.

REJET DE PRÉLÈVEMENT

Forfait de frais par prélèvement rejeté pour défaut de provision (dont commission d'intervention) par opération

- Prélèvement inférieur ou égal à 20 € frais dans la limite du montant rejeté*
- Prélèvement supérieur à 20 € 20,00 €*

* Demi tarif pour les détenteurs de Basic Services (offre groupée de services avec moyens de paiement alternatifs au chèque, dans la limite d'un plafond de 3 opérations par mois).

6 DÉCOUVERTS ET CRÉDITS

Un crédit vous engage et doit être remboursé.
Vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager.

■ Découverts accessibles à partir de 18 ans

Les informations figurant dans cette rubrique ne constituent pas une offre de découvert.

Découvert autorisé⁽¹⁾

- taux du découvert autorisé : Taux de Base Bancaire⁽²⁾ + 7 % (maximum)
- frais de gestion de découvert 12,60 €

Découvert ponctuel⁽¹⁾ Taux de Base Bancaire⁽²⁾ + 7 % (maximum)

- frais de gestion de découvert 12,60 €

Découvert en cas de dépassement⁽³⁾

- taux du découvert en cas de dépassement :

Taux de Base Bancaire⁽²⁾ + 15 % dans la limite du taux de l'usure applicable à la catégorie de découvert concernée.

Le taux de l'usure susceptible de variation chaque trimestre civil est affiché en agence et communiqué sur simple demande.

■ Crédits à la consommation accessibles à partir de 18 ans

CRÉDIT RENOUVELABLE TEOZ ET IZICARTE

Teoz et Izicarte sont des produits de Natixis Financement⁽⁴⁾ qui en fixe les conditions tarifaires lesquelles sont disponibles auprès du Service Consommateurs de cette dernière.

⁽¹⁾ Le TAEG (Taux Annuel Effectif Global) indicatif est calculé conformément à l'annexe de l'article R.313-1 du code de la consommation sur la base d'une utilisation constante et intégrale sur une durée de 365 ou 366 jours ou sur la durée totale du découvert si cette dernière est déterminée. Il est indiqué sur le contrat de découvert, le relevé de compte et la fiche d'information précontractuelle (FIP) le cas échéant.

En cas d'utilisation effective du découvert, le TAEG correspondant à cette utilisation sera indiqué sur le relevé de compte.

⁽²⁾ Le Taux de Base Bancaire de la CECAZ est de 7,35 % au 01/12/2012. Toute modification de taux vous sera notifiée par un message relevé de compte et affichée en agence.

⁽³⁾ En cas de dépassement (sous réserve de l'accord de la Caisse d'Épargne), le TAEG correspondant sera indiqué sur le relevé de compte.

⁽⁴⁾ SA au capital de 60 7963 320 € - Siège social : 5, rue Masseran - 75007 Paris - 439 869 587 RCS Paris - intermédiaire d'assurance immatriculé à l'Orias sous le numéro 07022393. Service Consommateurs - 89, quai Panhard et Levassor - 75634 Paris cedex 13.

6 DÉCOUVERTS ET CRÉDITS

Un crédit vous engage et doit être remboursé.
Vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager.

CRÉDIT À LA CONSOMMATION

Frais de dossier (en % du montant emprunté)	1,30 %
• Minimum	71,20 €
• Crédit Étudiants Écureuil	Gratuit
• Crédit Micro Portable Étudiant	Gratuit
• Prêt pour avancer	Gratuit
• Crédit 1 ^{er} Véhicule	1/2 tarif
• Crédit "Permis à Un Euro Par Jour"	Gratuit

■ Crédits Immobiliers

FRAIS DE DOSSIER

- Frais de dossier (en % du montant emprunté) pour les résidents
 - Prêt Primo / Tactico 1,00 %
 - Minimum de perception 300,00 €
 - Prêt Conventiionné 0,50 %
 - Minimum de perception 87,50 €
 - Maximum de perception 692,20 €
 - Prêt PAS 0,50 %
 - Minimum de perception 220,00 €
 - Maximum de perception 500,00 €
 - Prêt Epargne Logement (Livret ou Plan) Pas de frais de dossier
- Frais de dossier (en % du montant emprunté) pour les non résidents 1,00 %
 - Minimum de perception 875,50 €
 - Maximum de perception 2 606,10 €

PRESTATIONS DIVERSES

- Avenants (sauf crédits à la consommation)
 - De taux 3 % du CRD*

*CRD : Capital Restant Dû.



• De modification Assurance (quotité, taux...)	
• De modification Garantie (transfert hypothèque ou nantissement)	
• De changement de nature de Prêt	
• D'objet (avec ou sans modification des garanties)	
• De changement de personnes	
• De désolidarisation	
• De licitation	
• De cristallisation de taux	
• De changement de compte de prélèvement	
	150,00 €
	21,40 €
• Mainlevées (sur prêt échu ou non échu)	
• Frais de mainlevée (gage, nantissement, hypothèque, ...)	74,00 €
• Frais de procuration pour acte de mainlevée	74,00 €
• Frais de mainlevée de nantissement interne	74,00 €
• Attestations	
• Certificat APL / Certificat Allocation Logement	
• Prêts en cours	
• Fin de Prêts	
• Fiscale	
	21,00 €
	21,00 €
• Cautions	
• Commission pour délivrance de caution bancaire (caution loyer, caution fiscale, ...)	de 1 % à 2 %
• Minimum de perception	34,60 €
• Frais de dossier	1 %
• Divers	
• Frais de signification	Frais réels
• Frais de prise de gage (frais d'enregistrement de gage inclus)	201,60 €
• Frais de prise de nantissement	
- Nantissement interne	201,60 €
- Nantissement externe	409,20 €
• Frais de délégation assurance	92,60 €
• Frais de gestion	11,50 €
• Information annuelle des cautions	
- Pour les particuliers	5,60 €
- Pour les Sociétés Civiles Immobilières (SCI)	11,50 €
• Réédition d'un tableau d'amortissement (hors modification contractuelle sur prêt Primo)	25,00 €
• Duplicata contrat de prêt	29,50 €
• Modulation d'échéances	Gratuit
• Report d'échéances	Gratuit
• Lettre d'accord de principe	Gratuit
• Assurance D.I.T. (Décès, Invalidité, Incapacité de travail)	Nous consulter
• Assurance perte emploi	Nous consulter

7 ÉPARGNE ET PLACEMENTS FINANCIERS

■ Épargne bancaire

RELEVÉ DE COMPTE ÉPARGNE

- Mensuel 1,10 €/mois
- Trimestriel, semestriel ou annuel Gratuit

RETRAIT D'ESPÈCES SUR COMPTE D'EPARGNE

DANS UNE AUTRE CAISSE D'EPARGNE

- Délivrance et mise à disposition d'un accréditif Gratuit
- Retrait avec accréditif Gratuit
- Retrait dépannage dans une autre Caisse d'Epargne (nécessite l'appel de votre Caisse d'Epargne) 4,80 €

TRANSFERTS DE COMPTE

- Transfert d'un compte épargne vers une autre banque 71,00 €
- Transfert d'un compte épargne vers une autre Caisse d'Epargne Gratuit

AUTRES SERVICES

- Ouverture/Ciôture Gratuit
- Retrait avec livret dans une agence Caisse d'Epargne⁽¹⁾ Gratuit
- Émission d'un chèque de banque sur Livret⁽²⁾ 10,80 €
- Virement occasionnel émis à partir d'un Livret⁽²⁾ 3,40 €
- Virement permanent vers un autre établissement bancaire à partir d'un livret⁽²⁾ (prix par virement)* 1,40 €

* Si création en cours d'année : prélèvement à la mise en place du nombre de virements prévus jusqu'au 31/12 puis prélèvement en une seule fois en début d'année (maximum 12 virements).

- Cotisation Carte Nomade Gratuit
- Forfait Libre Epargne (offre groupée de prestations)
 - La carte Nomade
 - Libre Service Ecureuil
 - Direct Ecureuil
- Cotisation Libre Epargne Gratuit



■ Placements financiers

LES TITRES

Droits de garde (hors valeurs Réseau Caisse d'Épargne)

- Minimum de perception 37,50 €/an
- Commission proportionnelle à la valeur du portefeuille au 31/12 ⁽³⁾ 0,25 %
- Maximum de perception 240,50 €/an

Droits de garde (valeurs Réseau Caisse d'Épargne)

- Commission forfaitaire 28,80 €/an

ORDRES DE BOURSE

En agence

- Minimum de perception 17,70 €
- Taux de courtage 1,50 %
- Ordre non exécuté Gratuit
- Ordre annulé 13,20 €

Par Direct Ecureuil / par téléphone

- Minimum de perception 14,20 €
- Taux de courtage 1,00 %
- Ordre non exécuté Gratuit
- Ordre annulé 13,20 €

Direct Ecuceuil par Internet

- Minimum de perception 10,00 €
- Taux de courtage 0,35 %
- Ordre non exécuté Gratuit
- Ordre annulé Gratuit

- Frais sur ordre de bourse sur bourse étrangère Nous consulter

⁽¹⁾ Gratuit si retrait dans une autre Caisse d'Épargne, dans la limite de 300 € par période de 7 jours.

⁽²⁾ Gratuit dans le cadre du Livret A.

⁽³⁾ Les valeurs du réseau Caisse d'Épargne sont exonérées de la commission proportionnelle

7 ÉPARGNE ET PLACEMENTS FINANCIERS

Autres services

Bourse Esprit Ecuveuil

- Service Abonnement Gratuit
- Service "Prise de bénéfices" 10,00 €/an
- Service Assurance Bourse Esprit Ecuveuil⁽¹⁾ 7,00 €/an
- Cotisation forfaitaire annuelle 12,00 €/an
(Intégrant les services Abonnement + prise de bénéfice + Assurance)

- Souscription OPCVM d'autres banques 41,90 €
- Souscription d'OPCVM (SICAV ou FCP) Caisse d'Epargne
(Droits d'entrée, frais de gestion) Nous consulter
- Souscription d'obligations de la Caisse d'Epargne (marché primaire) Gratuit
- Paiement de coupons et dividendes Gratuit
- Relevé fiscal annuel Gratuit
- Tenue de compte Plan d'Epargne en Action (PEA) sans ligne valeur 30,40 €
- Tenue de compte-titres ordinaire sans ligne valeur 30,40 €
- Opposition sur bon de caisse, bon d'épargne 37,70 €
- Frais de clôture de compte-titres (ordinaire ou PEA) en cours d'année 61,10 €
- Envoi par courrier
 - de la valorisation annuelle de portefeuille Gratuit
 - de l'avis de paiement de coupon Gratuit
- Transfert PEA vers une autre banque 115,40 €
- Transfert compte-titres ordinaire vers autre banque 115,40 €
- Transfert vers autre établissement du réseau Caisse d'Epargne Gratuit

■ Services de gestion privée⁽¹⁾

- Étude patrimoniale de 250 € à 1 500 € Sur devis
- Déclaration fiscale de 250 € à 1 500 € Sur devis
- Autres prestations de 250 € à 1 500 € Sur devis

■ Achat / Vente or

- Commission sur transaction d'achat ou de vente d'or Nous consulter

⁽¹⁾ Actes facturés en fonction de la complexité des études.

8 ASSURANCES ET PRÉVOYANCE

■ Cotisations

Assurance sur Compte Formule Individuelle ⁽¹⁾⁽²⁾	36,00 €/an
Assurance sur Compte Formule Famille ⁽¹⁾⁽²⁾	57,60 €/an
Assurance Moyens de Paiement ⁽¹⁾⁽²⁾	18,30 €/an
Assurance perte et vol sur carte ⁽¹⁾⁽²⁾	13,20 €/an
Satellis Assurance ⁽¹⁾	15,30 €/an
Service Opposition ⁽¹⁾	22,00 €/an
Secur'Média Formule 1 ⁽¹⁾⁽²⁾	dont 3 € de frais de gestion 33,00 €/an
Secur'Média Formule 1 Famille ⁽¹⁾⁽²⁾	dont 3 € de frais de gestion 45,00 €/an
Secur'Média Formule 2 ⁽¹⁾⁽²⁾	dont 3 € de frais de gestion 75,00 €/an
Secur'Média Formule 2 Famille ⁽¹⁾⁽²⁾	dont 3 € de frais de gestion 96,00 €/an
Assurance Mobile ⁽¹⁾⁽³⁾	30,00 €/an
Assurance Mobile avec mensualisation de la prime ⁽¹⁾⁽³⁾	33,00 €/an (2,75 €/mois)
Assurance sur Épargne ⁽¹⁾⁽³⁾	24,00 €/an
Assurance sur Épargne ⁽¹⁾⁽²⁾⁽⁴⁾	dont 3 € de frais de gestion 27,00 €/an
Protection Juridique ⁽¹⁾⁽²⁾	dont 4 € de frais de gestion 63,56 €/an

■ Assurance-vie / bons de capitalisation

Frais sur versements et frais de gestion	Nous consulter
--	----------------

■ Les assurances et la prévoyance

Les Assurances⁽¹⁾

Assurance automobile	Nous consulter
Assurance habitation	Nous consulter
Garantie des Accidents de la Vie	Nous consulter

L'Assurance Santé⁽¹⁾

Garanties Santé (complémentaire santé)	Nous consulter
--	----------------

L'Assurance Obsèques

Solution obsèques	Nous consulter
-------------------	----------------

La Prévoyance décès⁽⁵⁾

Garantie Urgence	Nous consulter
Garantie Famille	Nous consulter

La Prévoyance Dépendance⁽⁵⁾

Assistance Vie	Nous consulter
----------------	----------------

⁽¹⁾ Contrats de BPCE Assurances, entreprise régie par le Code des Assurances. Voir conditions générales ou notice d'information.

⁽²⁾ Tarif en vigueur au 01/01/2013.

⁽³⁾ Ce produit n'est plus commercialisé depuis le 22/11/2010.

⁽⁴⁾ Pour toute souscription à compter du 22/11/2010.

⁽⁵⁾ Contrats de CNP Assurances, entreprise régie par le Code des Assurances. Voir conditions générales ou notice d'information.

9 AUTRES PRESTATIONS ET SERVICES

■ Frais de succession

(en fonction du montant des avoirs au jour du décès)

• Actifs ≤ 1 500,00 €		57,00 €
• Actifs > 1 500,00 €	0,50 % des avoirs au jour du décès	
Minimum de perception		86,50 €
Maximum de perception		529,00 €
Frais pour succession non réglée depuis plus d'an		56,00 €

10 OPÉRATIONS INTERNATIONALES



■ Change manuel

ACHAT / VENTE BILLETS DE BANQUE ÉTRANGERS (DEVISES)

- Commission de change Selon cours

DÉLIVRANCE DE CHÈQUES DE VOYAGE

En euros

- Commission de service 1,50 %

En devises

- Commission de service Selon cours

■ Virements internationaux

• Virement SEPA⁽¹⁾

- Émis 3,40 €
- Reçu Gratuit

• Autre virement émis⁽¹⁾

- Commission de service (minimum 20 € - maximum 80 €) 0,10 %
- Commission de change si opération en devise (minimum 20 €) 0,10 %

⁽¹⁾ Y compris en euro sur zone SEPA vers banque non adhérent aux règles SEPA.

• Autre virement reçu

- Commission de service (minimum 20 € - maximum 80 €) 0,10 %
- Commission de change si opération en devise (minimum 20 €) 0,10 %

• Frais supplémentaires par virement incomplet émis ou reçu

- (coordonnées bancaires manquantes ou erronées) 36,00 €

⁽¹⁾ Voir définition du SEPA page 39.

10 OPÉRATIONS INTERNATIONALES

■ Chèques

- Établissement d'un chèque de Banque en devises
 - Commission de service (minimum 20 € - maximum 80 €) 0,10 %
 - Commission de change (minimum 20 €) 0,10 %

PAIEMENT PAR CHÈQUE À L'ÉTRANGER EN EURO

- Dans l'Union Européenne 4,70 €
- Hors Union Européenne 36,40 €

ENCAISSEMENT DE CHÈQUE ÉTRANGER⁽¹⁾

- commission de service 18,80 €
- chèque en devises : commission de 2 % sur le cours pratiqué par notre intermédiaire
- impayé sur chèque tiré sur l'étranger 28,20 €

■ Les délais d'encaissement

CHÈQUE PAYABLE À L'ÉTRANGER

- en SBF "Crédit Sauf Bonne Fin"

Remise de chèque en euros payable dans l'UE (Union Européenne) :
fonds disponibles 8 jours ouvrés après la date de remise au guichet par
le client (sous réserve d'un bordereau de remise valide).

Remise de chèque en euros ou devises payable hors UE (Union Européenne) :
fonds disponibles 14 jours ouvrés après la date de remise au guichet par le
client (sous réserve d'un bordereau de remise valide).

- en CAE "Crédit Après Encaissement"

Remise de chèque en euros ou en devises payable à l'étranger :
fonds disponibles sur le compte du client dès réception de ceux-ci par la
Caisse d'Épargne.

⁽¹⁾ Aux commissions et tarifs ci-dessus, s'ajoutent le cas échéant, la récupération de nos frais (de port, communications téléphoniques, ...) ainsi que les frais réclamés par nos correspondants.

11 RÉSOLURE UN LITIGE

■ Service Relations Clientèle

En cas de problème sur le fonctionnement de votre compte, et si aucune solution amiable n'a pu être trouvée avec votre agence, le Service Relations Clientèle peut intervenir pour réexaminer votre demande. Pour le contacter :

Par courrier :

Caisse d'Épargne
Service Relations Clientèle
L'Arénas, 455 Promenade des Anglais
BP 3297
06205 Nice Cedex 3

PAR INTERNET :

www.caisse-epargne.fr⁽¹⁾

PAR TÉLÉPHONE :

09 69 36 27 38⁽²⁾

⁽¹⁾ Coût de connexion selon votre fournisseur d'accès Internet.

⁽²⁾ Appel non surtaxé. Prix d'un appel local depuis un poste fixe en France métropolitaine.

11 RÉSOUDRE UN LITIGE

■ Service Médiation du réseau Caisse d'Épargne

En dernier recours, si aucun accord n'a été trouvé avec le Service Relations Clientèle, vous pouvez saisir par voie postale uniquement :

Monsieur le Médiateur de la Caisse d'Épargne
BP 5507
83097 Toulon Cedex

Le Médiateur vous fera connaître sa position sous deux mois.

■ Médiateur de l'AMF

L'Autorité des Marchés Financiers dispose d'un Médiateur qui peut être saisi gratuitement par tout intéressé, personne physique ou morale, dans le cadre d'un litige à caractère individuel entrant dans le champs de ses compétences, à savoir les placements financiers : actions, obligations, OPCVM (information des investisseurs, exécution des ordres (délais, contenu), problèmes de tenues de compte titres, ...)⁽¹⁾

Vous pouvez adresser un courrier par voie postale à l'adresse suivante :

Autorité des Marchés Financiers
17, place de la Bourse
75082 Paris Cedex 02

⁽¹⁾ CF. article L. 621-19 al.1 Code monétaire et financier et charte de la médiation de l'AMF disponible sur le site internet de l'AMF : www.amf-france.org

AUTRES

■ Numéros utiles

La Caisse d'Épargne met à votre disposition des accès directs non surtaxés aux services suivants :

ASSURANCE : 09 69 36 45 45⁽¹⁾

Pour tout besoin d'assistance, de mise à jour de vos contrats ou en cas de sinistre, contactez les Assurances⁽²⁾ de la Caisse d'Épargne.

PERTE / VOL : 09 69 36 39 39⁽¹⁾

Pour toute perte ou vol de votre carte bancaire, avertissez immédiatement votre agence Caisse d'Épargne ou contactez le Centre d'Opposition Caisse d'Épargne.

ASSISTANCE TECHNIQUE : 09 69 39 29 52⁽¹⁾

Pour toute aide, contactez votre Assistance technique Caisse d'Épargne.

⁽¹⁾ Appel non surtaxé. Prix d'un appel local depuis un poste fixe en France métropolitaine.

⁽²⁾ Numéro d'information concernant uniquement les contrats de BPCE Assurances.

■ LEXIQUE

AGIOS :

Intérêts débiteurs perçus par la banque, généralement à l'occasion d'un découvert en compte, calculés en fonction de la somme, de la durée et du taux d'intérêt du découvert et auxquels s'ajoutent les frais et commissions.

CHÈQUE :

Moyen de paiement permettant au titulaire ("tireur") d'un compte-chèques de régler un achat, une dette ou encore de faire un don en faveur d'une autre personne ("bénéficiaire"). Un chèque émis et payable en France métropolitaine est valable un an et 8 jours à compter de la date indiquée sur le chèque.

CHÈQUE DE BANQUE :

Chèque émis par la banque et dont la provision est garantie.

COMMISSION D'INTERVENTION :

Somme perçue par la banque en raison d'une opération entraînant une irrégularité de fonctionnement du compte nécessitant un traitement particulier (présentation d'un ordre de paiement irrégulier, coordonnées bancaires inexactes, absence ou insuffisance de provision, ...).

COORDONNÉES BANCAIRES :

Le RICE (Relevé d'Identité Caisse d'Épargne) ou RIB (Relevé d'Identité Bancaire) permet l'identification de votre compte notamment pour des opérations de virement ou prélèvement sur celui-ci. Le BIC (Bank Identifier Code) et l'IBAN (International Bank Account Number) correspondent à vos coordonnées bancaires au niveau international (et notamment européen dans le cas de l'IBAN). Ceux-ci sont indispensables pour traiter correctement en mode automatique tout virement à destination ou en provenance de l'étranger.

DATE DE VALEUR :

Date de référence qui sert au calcul des intérêts créditeurs ou débiteurs.

DÉLAI D'ENCAISSEMENT :

Délai nécessaire à la Caisse d'Épargne pour recouvrer le montant du chèque auprès de la banque tirée.

DÉPASSEMENT DE DÉCOUVERT :

Découvert tacitement accepté en vertu duquel un prêteur autorise l'emprunteur à disposer de fonds qui dépassent le solde de son compte de dépôt ou de l'autorisation de découvert convenue.

E.E.E. (Espace Economique Européen) :

Pays membres de l'U.E. (Union Européenne) + Islande, Liechtenstein, Norvège.

INCIDENTS DE PAIEMENT :

Non-paiement par la banque d'une opération au débit du compte pour défaut ou insuffisance de provision, quels que soient les moyens de paiement utilisés (chèques, prélèvement, ...).

INTÉRÊTS DÉBITEURS :

Somme due à la banque lorsqu'un compte présente un solde négatif pendant un ou plusieurs jours. Le calcul de cette somme tient compte des dates de valeur.

INTÉRÊTS CRÉDITEURS :

Somme due au client au titre de ses comptes rémunérés ou de ses placements. Le calcul de cette somme tient compte des dates de valeur.

O.P.C.V.M. :

Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières comprenant deux familles juridiques distinctes : les FCP et les SICAV.

REJET DE CHÈQUE :

Refus de paiement, par la banque de l'émetteur, d'un chèque remis à l'encaissement par le bénéficiaire. Le refus est le plus souvent dû à un défaut ou une insuffisance de provision.

REJET DE PRÉLÈVEMENT :

Refus de paiement d'un prélèvement du fait d'une insuffisance de provision ou d'une opposition demandée par le client.

S.E.P.A. :

(Single Euro Payments Area) : espace unique de paiement en euro. Comprend les pays de l'Union Européenne + Islande, Liechtenstein, Norvège, Suisse, Monaco.

TAUX DE L'USURE :

L'ensemble des éléments servant à la détermination du TEG ne peut dépasser le taux de l'usure (Cf. article L. 313-3 du Code de la Consommation). «Constitue un prêt usuraire tout prêt conventionnel consenti à un TEG qui excède, au moment où il est consenti, de plus du tiers, le taux effectif moyen pratiqué au cours du trimestre précédent par les établissements de crédit pour des opérations de même nature comportant des risques analogues». Au début de chaque trimestre civil, un avis du Ministère de l'Economie et des Finances, publié au Journal Officiel indique le taux effectif moyen pratiqué le trimestre précédent pour les différentes opérations de crédit.

TEG :

Le Taux Effectif Global comprend les intérêts, les frais, commissions ou rémunérations de toute nature, directs ou indirects, y compris ceux qui sont payés ou dus à des intermédiaires intervenus de quelque manière que ce soit dans l'octroi du prêt, même si ces frais, commissions ou rémunérations correspondent à des débours réels. Depuis le 1^{er} mai 2011 dans les contrats de crédit à la consommation, le taux effectif global, qui est dénommé "Taux annuel effectif global" (TAEG), ne comprend pas les frais d'acte notarié (Cf. article L. 313-1 du Code de la Consommation). Le TEG est calculé sur l'année civile réelle soit 365 ou 366 jours.

www.caisse-epargne.fr*



** Coût de la connexion selon votre fournisseur d'accès Internet.*

Caisse d'Épargne et de Prévoyance Côte d'Azur, société anonyme coopérative à directoire et conseil d'orientation et de surveillance, régie par les articles L. 512-85 et suivants du Code monétaire et financier - Capital social 393.791.900 euros - 455, promenade des Anglais, 06200 Nice - 384 402 871 RCS NICE - Intermédiaire d'assurance, immatriculé à l'ORIAS sous le n° 07 002 199. Titulaire de la carte professionnelle Transactions sur immeubles et fonds de commerce, sans perception d'effets ou valeurs, n° 10480 délivrée par la Préfecture des Alpes Maritimes, garantie par la Compagnie Européenne de Garanties et Cautions, 128 rue de la Boétie 75378 PARIS Cedex 08.- EdEp : 10.2012.17893